



Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

Agences photographiques (SAPHIR)

Augmentation au 1er janvier 2015 0,50%
Valeur du point 15,372359 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	220	3 381,92 €
Secrétaire général de rédaction	180	2 767,02 €
Secrétaire de rédaction	160	2 459,58 €
Chef de service photo	160	2 459,58 €
Editeur photo	140	2 152,13 €
Reporter photo 3e échelon	140	2 152,13 €
Rédacteur 3e échelon	140	2 152,13 €
Maquettiste	130	1 998,41 €
Rédacteur polyvalent	130	1 998,41 €
Journaliste dessinateur	130	1 998,41 €
Reporter photo 2e échelon	130	1 998,41 €
Rédacteur 2e échelon	130	1 998,41 €
Reporter photo 1er échelon	120	1 844,68 €
Rédacteur 1er échelon	120	1 844,68 €
Rédacteurs stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	118	1 813,94 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	115	1 767,82 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	109	1 675,59 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 537,24 €
Indemnité d'appareil photo	5	76,86 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)